

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Présidence de la république

Rectorat de Djamaa El Djazair

ADRESSE : Djamaa El Djazair El Mohammadia Alger

AVIS D'infructuosité

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N°03/ R.D.D/ 2025

NIF : 42310001700005

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le rectorat de Djamaa El Djazair informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/R.D.D/2025 l'acquisition de huit (08) véhicules de service au profit du Rectorat de Djamaa El Djazair., publié dans le BOMOP, les quotidiens nationaux et la presse électronique agréée, est déclarée infructueux au motif que l'unique offre réceptionnée est déclaré non conformes aux exigences de cahier des charges

Conformément aux disposition de l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale ou la presse électronique auprès de la commission sectorielle des marchés publics du la présidence de république.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services de la direction des œuvres universitaire d'Alger centre au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire du marché.